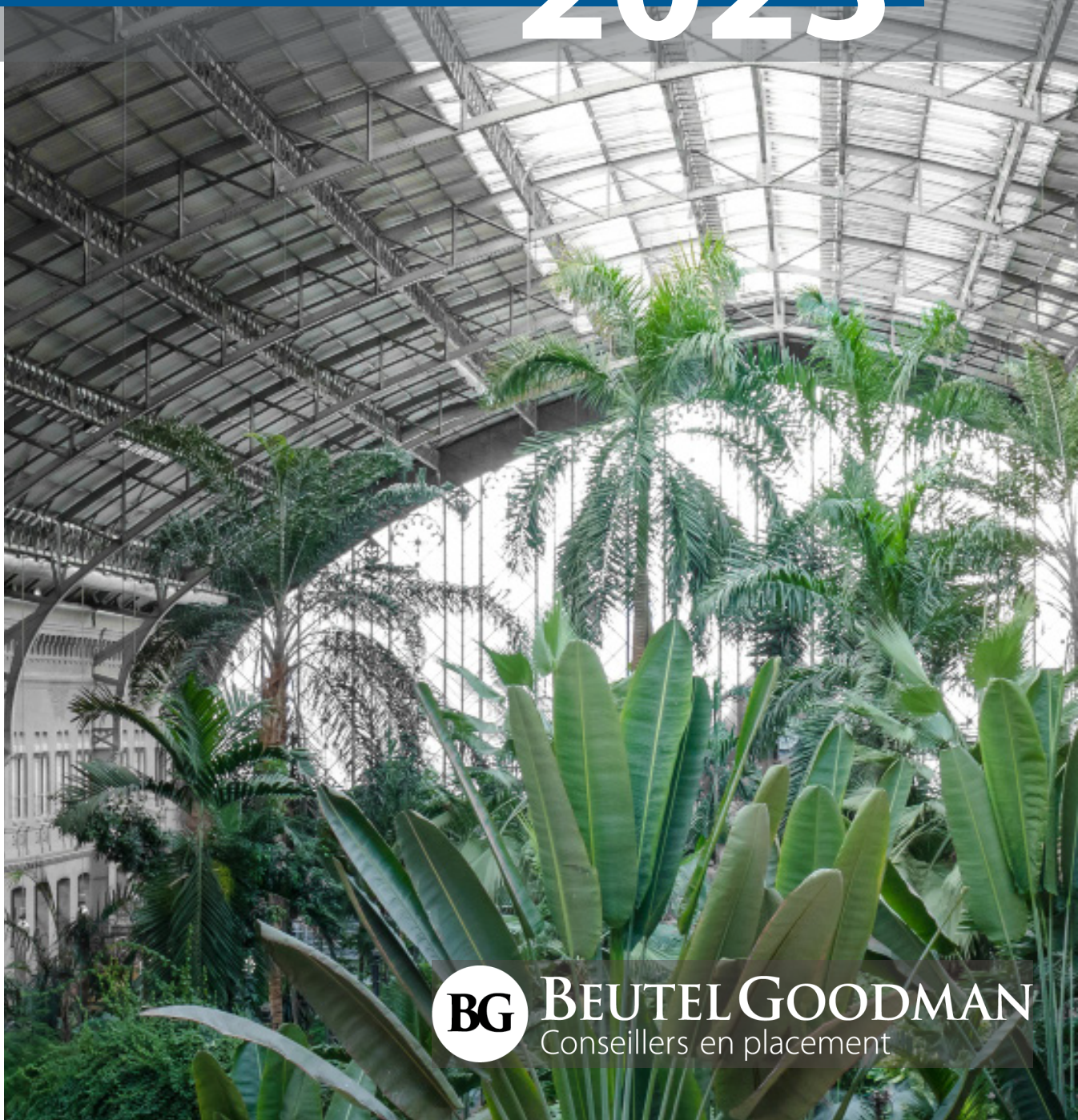


Rapport annuel sur l'investissement responsable 2023

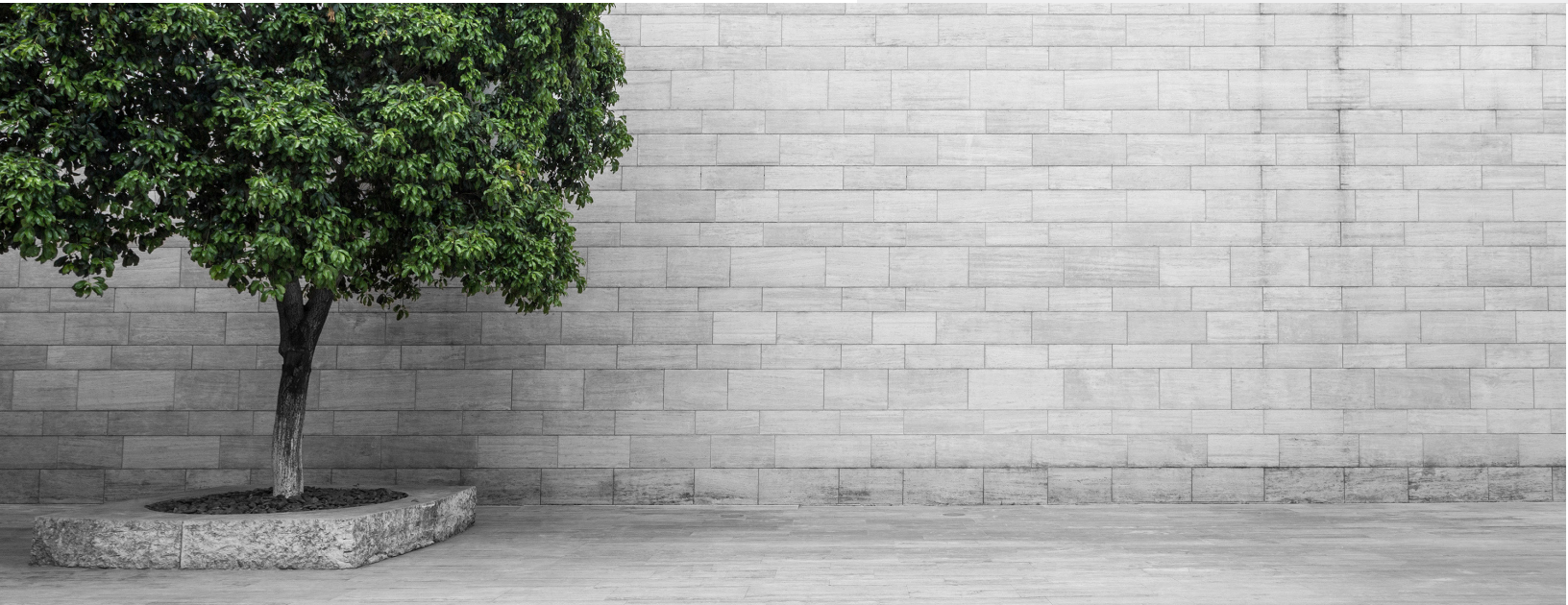


BEUTEL GOODMAN
Conseillers en placement

Chez Beutel Goodman, nous continuons à progresser sur le plan de l'ESG en vue de générer pour nos clients un rendement financier ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Le présent rapport couvre les progrès réalisés en 2023.

Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et, s'il y a lieu, des possibles répercussions des facteurs ESG sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des changements en ce qui a trait aux enjeux ESG en mobilisant les équipes de direction en tant que propriétaires d'actions ou d'obligations de ces sociétés, ce qui peut rehausser la valeur à long terme de l'entreprise. Dans le cadre de nos engagements en 2023, nous avons continué à sonder les entreprises sur leurs engagements en matière de réduction des émissions de GES et sur leur volonté de devenir carboneutres d'ici 2050. Les risques physiques et l'adaptation aux changements climatiques sont devenus des sujets au cœur de l'actualité alors que les températures mondiales fracassent les records et que les sécheresses, les feux de forêt et d'autres événements climatiques frappent les entreprises, amenant certaines agences de notation à tenir compte du risque de feux de forêt dans leur évaluation du risque commercial. Sur le plan social, en étroite collaboration avec des entreprises, nous nous attaquons à des questions comme l'impact éventuel de l'intelligence artificielle et de la transition énergétique sur leurs effectifs, la montée des menaces à la cybersécurité et les relations avec les Autochtones.

Au-delà de nos engagements, les votes par procuration sont un moyen de nous faire entendre. Nous évaluons les propositions d'actionnaires en fonction de leur compatibilité avec les intérêts des actionnaires, de leur contribution à la création de valeur à long terme et de leur conformité à notre objectif d'améliorer le bilan des entreprises, y compris sur le plan de l'intégration des facteurs ESG d'importance relevés dans notre processus de placement. Nous prenons également en considération les mesures que la société pourrait déjà avoir mises en œuvre pour répondre aux enjeux soulevés dans la proposition. Le nombre de propositions d'actionnaires à caractère environnemental et social dans les entreprises qui constituent notre portefeuille a augmenté et nous engageons activement un dialogue direct avec les parties prenantes, y compris les entreprises dans lesquelles nous investissons et, dans certains cas, les actionnaires qui ont déposé les propositions. Ces conversations peuvent fournir un contexte précieux et éclairer nos décisions de vote. Un sommaire de nos votes par procuration en 2023 est disponible ici : <https://www.beutelgoodman.com/saison-des-votes-par-procuration-2023/>.



En 2023, nous avons également :

- renforcé notre équipe ESG en embauchant un analyste ESG supplémentaire;
- continué à défendre les principes ESG en signant le Code de diversité, d'équité et d'inclusion pour les professionnels du placement, aux États-Unis et au Canada, du CFA Institute;
- pris l'engagement d'obtenir la certification RPA (Relations progressistes avec les Autochtones) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA); et
- publié notre premier rapport du GIFCC.

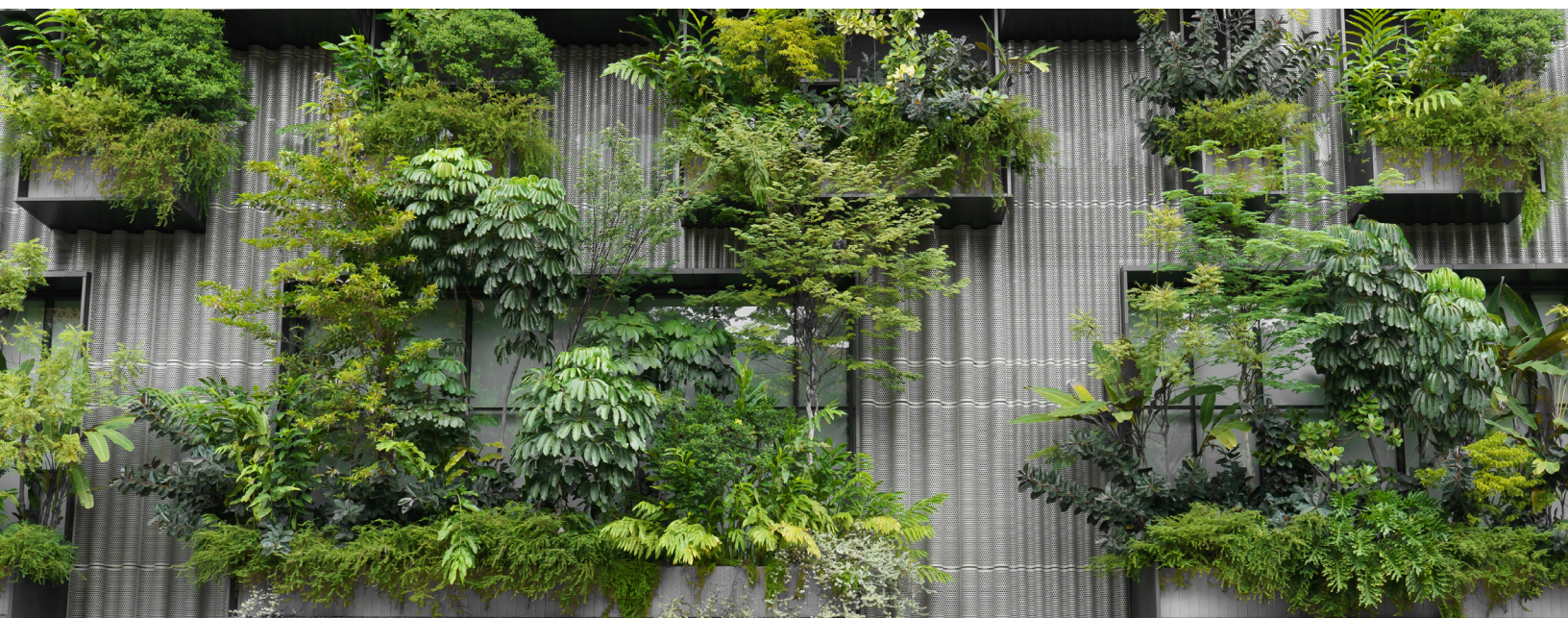
En 2024, nous comptons bien poursuivre notre engagement envers des facteurs comme la carboneutralité, la présentation des émissions du champ d'application 3, le contrôle diligent de la chaîne d'approvisionnement, les droits de la personne et la biodiversité, ce qui améliorera la valeur financière à long terme des placements de nos clients. Parmi les projets sur lesquels nous continuerons de travailler, mentionnons les tests de scénarios climatiques, la formation ESG pour le personnel, des engagements prioritaires et un examen de l'empreinte carbone et des initiatives de Beutel Goodman en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. La mobilisation, les votes par procuration et la collaboration restent les piliers de notre approche en matière de participation active, et sur ces questions cruciales, nous voulons avancer avec diligence et réflexion.

Sue McNamara, CFA
Cheffe de l'investissement responsable
Vice-présidente principale, Titres à revenu fixe

Eva Grant, CFA
ViVice-présidente, Analyse de portefeuille et investissement responsable
Détenrice du titre de compétences en matière de comptabilité du développement durable (Fundamentals of Sustainability Accounting [FSA])

TABLE DES MATIÈRES

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2023	6
Personnel et ressources	7
Améliorations des processus	7
Rapports	8
Initiatives de l'entreprise	8
Initiatives de collaboration	9
Leadership éclairé	10
Stratégies d'investissement responsable	10
ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2022	11
Engagements	12
Votes par procuration	13



ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	14
Actions canadiennes — Exemple de vote par procuration : RB Global Inc.	15
Actions canadiennes — Exemple d'engagement : TC Energy Corporation	16
Actions américaines — Exemple d'engagement : Flowserve Corporation	17
Actions internationales — Exemple d'engagement : Unilever PLC	18
Titres à revenu fixe — Exemple d'engagement : Enbridge Inc.	19
Titres à revenu fixe : Bilan des financements durables en 2023	20
ANNEXE A. ACTIONS CANADIENNES	22
Statistiques sur les votes par procuration	22
Statistiques sur les engagements	22
ANNEXE B. ACTIONS AMÉRICAINES	23
Statistiques sur les votes par procuration	23
Statistiques sur les engagements	23
ANNEXE C. ACTIONS INTERNATIONALES	24
Statistiques sur les votes par procuration	24
Statistiques sur les engagements	24
ANNEXE D. TITRES À REVENU FIXE	25
Statistiques sur les votes par procuration	25
Statistiques sur les engagements	25
ANNEXE E. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	26



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2023

PERSONNEL ET
RESSOURCES

Sous la direction de Sue McNamara, notre équipe d'investissement responsable a grandi et a affiné ses méthodes de déploiement de la stratégie d'investissement responsable de la société.

Au deuxième trimestre de 2023, l'équipe a recruté David Idon à titre d'analyste ESG. Fort de sept années d'expérience dans les services-conseils en matière d'ESG et dans les services financiers, David travaille avec nos responsables de l'investissement responsable, sur nos programmes de recherche et de gouvernance en investissement responsable et sur la divulgation en matière d'ESG.

Dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation, nous affinons continuellement nos activités de collecte de données ESG, nos communications internes et la tenue de nos dossiers. Nous avons amélioré notre **processus de surveillance des facteurs ESG** en documentant de manière centralisée les données ESG significatives, y compris les engagements associés à ces facteurs, les décisions concernant les votes par procuration, les sujets concernant nos engagements potentiels, les changements apportés aux notations et les progrès réalisés par les sociétés composant nos portefeuilles, ainsi que les controverses liées aux facteurs ESG. Ce processus nous a permis de mieux hiérarchiser les engagements, en identifiant les entreprises pour lesquelles les facteurs ESG revêtent un aspect financier important et avec lesquelles nous comptons collaborer en 2024.

AMÉLIORATIONS DES PROCESSUS

Notre liste de priorités comporte trois grandes catégories :

- (i) Entreprises aux prises avec des controverses graves ou très graves liées aux facteurs ESG selon MSCI;
- (ii) Entreprises dont la cote ESG de MSCI est faible; et
- (iii) Entreprises de nos portefeuilles ayant les plus fortes empreintes carbone, telles que mesurées par MSCI ESG Manager.

Chaque trimestre, nous organisons des réunions d'évaluation des facteurs ESG avec les gestionnaires de portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe pour échanger des informations et des analyses ESG sur nos positions, y compris le profil de risque, les risques climatiques, les controverses et les questions liées aux droits de la personne, et pour discuter de sujets émergents liés aux ESG. Nous tenons également des réunions trimestrielles avec les équipes du marketing et du service à la clientèle dans le cadre de notre processus continu de sensibilisation aux facteurs ESG.

Nos équipes des actions et des titres à revenu fixe remplissent une fiche d'information standardisée sur les facteurs ESG dans le cadre de la recherche sur les sociétés que nous couvrons. Il s'agit de s'assurer que le processus de recherche et d'évaluation de nos activités d'investissement tient compte des facteurs ESG d'importance et que des dossiers sont conservés pour le suivi et les mises à jour. Les fiches d'information contribuent également à éclairer nos engagements et à mettre l'accent sur les risques financiers majeurs liés aux facteurs ESG.

Nous avons commencé à tenir à jour un outil de suivi des exigences réglementaires en matière de conformité ESG pour mieux comprendre et surveiller l'évolution de la réglementation ESG et la manière dont les nouveaux règlements peuvent affecter notre

processus. Ces informations sont également communiquées aux gestionnaires de portefeuille lors des réunions d'évaluation trimestrielles.

La politique d'investissement responsable de Beutel Goodman est constamment revue et améliorée. Les améliorations portent principalement sur le cadre de gouvernance de nos activités ESG, ainsi que sur nos initiatives de collaboration. La version actuelle de la politique se trouve à [l'annexe E](#).

Dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PRI), nous élaborons également une politique sur les droits de la personne.

RAPPORTS

En plus de notre **rapport annuel sur l'investissement responsable** et de nos **rapports trimestriels sur l'investissement responsable**, nous avons publié notre premier **rapport GIFCC** en 2023, lequel décrit notre évaluation et notre approche des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

INITIATIVES DE L'ENTREPRISE

Au premier trimestre de 2023, Beutel Goodman est devenu signataire du Code de diversité, d'équité et d'inclusion pour les professionnels du placement, aux États-Unis et au Canada, du CFA Institute. Ce code vise à encourager les institutions à s'engager à agir en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion afin d'inclure davantage de points de vue des meilleurs talents, ce qui devrait se traduire par de meilleurs résultats d'investissement, créer de meilleurs environnements de travail et générer un cycle de changement positif pour les générations futures.

Beutel Goodman continue de soutenir la Fondation de bienfaisance Beutel Goodman. En 2023, la fondation a financé 13 organismes de bienfaisance enregistrés œuvrant à la réussite des jeunes, au bien-être mental et aux efforts humanitaires au Moyen-Orient.

Beutel Goodman reconnaît l'importance de respecter les droits et les intérêts des Autochtones. En 2023, nous nous sommes engagés à obtenir la certification RPA (Relations



progressistes avec les Autochtones) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA). Le programme RPA favorise l'amélioration progressive des relations autochtones grâce à l'engagement, à la gestion et à la production de rapports sur les initiatives innovantes des entreprises visant à renforcer des relations positives avec les communautés autochtones. Nous avons également organisé un webinaire avec Ernie Daniels, président et chef de la direction de l'Autorité financière des Premières Nations (AFPN), pour discuter de la création de l'AFPN, des défis et des réussites de l'organisation depuis ses débuts ainsi que de ses réflexions sur certains enjeux autochtones importants pour nous tous qui nous efforçons d'accéder à la vérité et à la réconciliation au Canada.

Beutel Goodman est signataire de l'initiative PRI depuis 2019 et a rendu compte de ses activités d'investissement responsable pour l'exercice 2022 au troisième trimestre de 2023. **Le rapport 2023 sur la transparence dans le cadre des PRI** de Beutel Goodman a été publié sur le [site des PRI](#) en janvier 2024.

Nous sommes devenus membres de **Climate Action 100+** en 2022. En 2023, nous avons continué dans notre rôle d'investisseur collaborateur auprès des sociétés prioritaires suivantes : Duke Energy Corp. et Unilever plc. En outre, nous avons achevé la consultation de Climate Action 100+ sur le renouvellement de la stratégie (2023-2030).

Au quatrième trimestre, l'initiative Engagement climatique Canada (ECC), dont nous sommes l'un des membres fondateurs, a publié son premier [Indice de référence net zéro](#), qui fournit un ensemble de normes communes permettant aux investisseurs d'évaluer les progrès des entreprises émettrices en vue de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. ECC a également publié son [évaluation relative à l'atteinte de zéro émission nette](#) des plus grands émetteurs du Canada. On s'attend à ce que les investisseurs participant à ECC utilisent l'Indice de référence net zéro pour encadrer et mesurer les engagements avec les entreprises de la [Liste des priorités](#) (les 40 entreprises canadiennes sur lesquelles se concentrent les efforts d'ECC). Parmi les entreprises figurant sur la liste, nous avons un engagement continu avec Cenovus Energy Inc. et Pembina Pipeline Corp. dans la composante titres à revenu fixe, et avec Lundin Mining Corp., la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City et Les Compagnies Loblaw Ltée dans la composante actions.



*Logo utilisé avec la permission d'ECC. Engagement climatique Canada (ECC) est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émissions nettes. Pour plus de détails, consultez le site d'ECC à l'adresse <https://climateengagement.ca/fr/a-propos-de-nous/>

LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

Notre cheffe de l'investissement responsable, Sue McNamara, a animé une séance spéciale lors de la conférence annuelle 2023 de l'Association canadienne des investisseurs obligataires (CBIA) en novembre. Lors de cette séance, intitulée « Intégration des critères ESG dans les titres à revenu fixe et état du marché des obligations labellisées », Sue et des experts du secteur ont discuté du rôle des critères ESG dans les titres à revenu fixe.

Sue a également discuté avec Chris Lopez, vice-président directeur et chef des finances et de la conformité chez Hydro One, des défis liés à l'exploitation d'une grande société de services d'électricité au Canada, de la manière dont elle se positionne pour la transition énergétique, ainsi que de son programme de financement durable. La transcription et l'enregistrement sont disponibles sur [notre site Web](#).

Cette année, nous avons publié deux articles sur l'investissement responsable.

- [De quelle couleur est mon obligation?](#), le 9 novembre 2023
- [Saison des votes par procuration 2023](#), le 15 novembre 2023

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Le **Fonds d'obligations durables BG** est un fonds privé offert à nos titulaires de comptes à gestion discrétionnaire. Il vise à maximiser le rendement en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créance libellés en dollars canadiens et en utilisant une approche d'investissement responsable qui doit permettre de réduire nettement l'empreinte carbone du fonds par rapport à son indice de référence, au fil du temps.

En octobre 2023, nous avons lancé une **Stratégie d'obligations durables américaines**, également offerte à nos clients possédant un compte à gestion discrétionnaire, dont l'objectif et la stratégie sont similaires à ceux du fonds canadien, mais qui investit principalement dans des titres de créance libellés en dollars américains.

En décembre 2023, nous avons lancé une **Stratégie d'actions durables canadiennes** à l'intention de nos clients possédant un compte à gestion discrétionnaire. La stratégie investira dans des actions canadiennes de sociétés à grande et à petite capitalisation en cherchant à maximiser les rendements par l'amélioration du capital, les revenus de placement et l'intégration d'une approche d'investissement responsable. La stratégie vise l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 au niveau du portefeuille et a fixé une cible intermédiaire de réduction de l'intensité des émissions de GES de 50 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019, sans toutefois exclure les investissements exposés aux carburants fossiles.

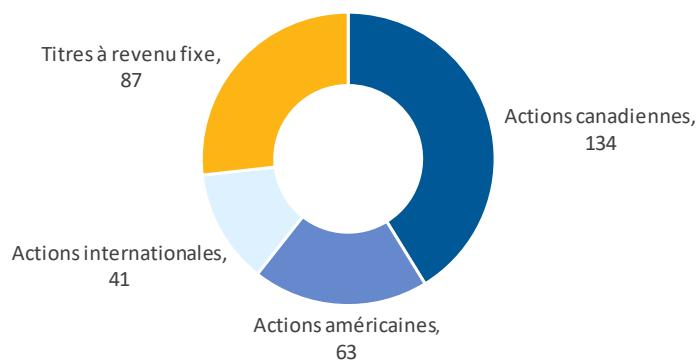


ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2023

ENGAGEMENTS

Nous engageons des conversations actives et un dialogue direct avec les équipes de direction et les conseils d'administration des sociétés sur de multiples sujets, y compris les enjeux ESG. En 2023, nos équipes des placements ont tenu **325 engagements** au cours desquels des discussions au sujet des facteurs ESG ont eu lieu avec les membres de la direction ou des conseils d'administration des sociétés qui composent nos portefeuilles. Ces réunions étaient réparties entre nos trois équipes des placements (actions canadiennes, actions américaines et internationales, et titres à revenu fixe), ce qui réaffirme l'engagement de tous nos professionnels envers l'intégration éclairée des facteurs ESG dans nos processus.

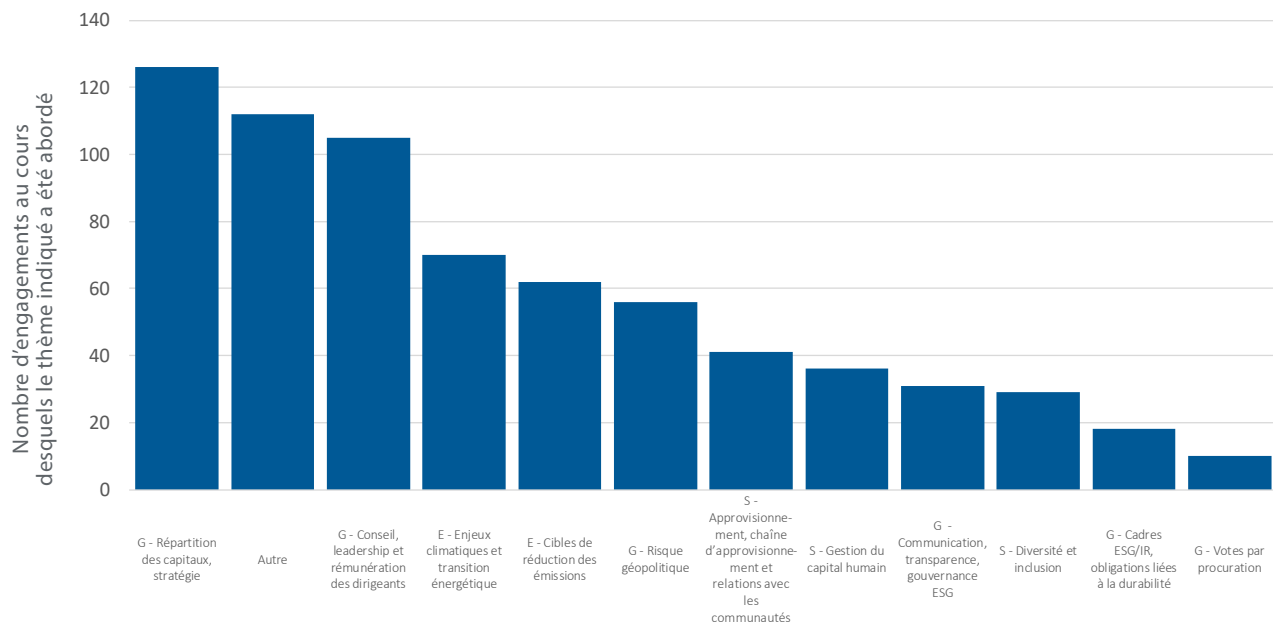
Engagements par catégorie d'actifs



Une vue d'ensemble des statistiques sur nos engagements en 2023, ventilées par catégorie d'actifs, est présentée aux annexes [A](#), [B](#), [C](#) et [D](#). Nous incluons les engagements qui comprennent à la fois des titres à revenu fixe et des actions dans la catégorie des actions pour éviter un double comptage.

En 2023, nos équipes des placements ont gardé le cap sur plusieurs cibles d'engagement, comme le montre le graphique ci-dessous.

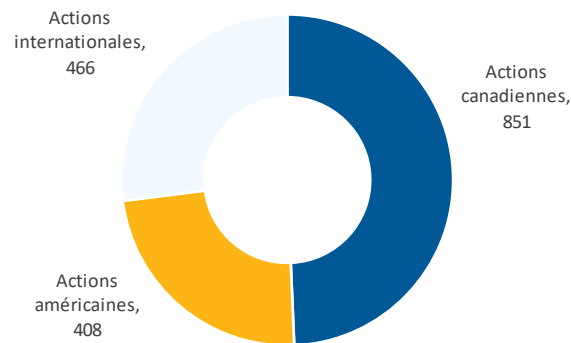
Engagements par thème



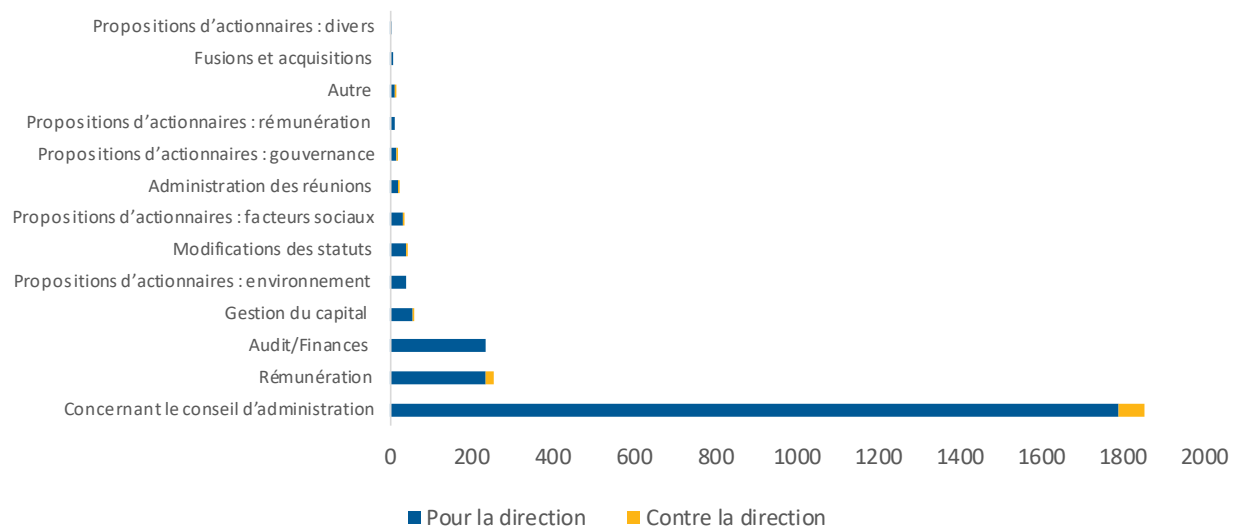
VOTES PAR PROCURATION

Les statistiques sur nos votes par procuration ci-dessous ont été regroupées pour tous les comptes dont Beutel Goodman assure la gestion discrétionnaire, toutes stratégies confondues. Une vue d'ensemble des statistiques sur nos votes par procuration en 2023 pour nos divers fonds vedettes est présentée aux annexes [A](#), [B](#) et [C](#).

Propositions votées par stratégie



Propositions votées par catégorie et pour/contre la direction



La direction n'a pas formulé de recommandations pour quatre propositions; dans ces cas, les votes ont été classés comme des votes pour la direction.



ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ACTIONS CANADIENNES — EXEMPLE DE VOTE PAR PROCURATION : RB GLOBAL INCORPORATED, ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE RITCHIE BROS AUCTIONEERS INCORPORATED

PROCESSUS DISCIPLINÉ DE PLACEMENTS

Étude complète de l'entreprise motivée par l'offre transformationnelle de RB Global (RBA) d'acquérir IAA. **Analyse approfondie (« deuxième paire d'yeux »)** par un analyste secondaire de l'équipe.

Étude et évaluation — 1) Activité principale d'IAA, 2) entité combinée RBA + IAA. **Processus de recherche indépendant** — nouveaux modèles financiers : RBA seule, IAA seule et RBA + IAA. **La recherche a comporté** de nombreuses réunions avec :

- la haute direction et les membres du conseil d'administration de RBA;
- la haute direction d'IAA;
- des analystes du secteur des ventes;
- des experts du secteur; et
- un analyste de **Glass Lewis**, pour discuter du processus et des considérations liés au contrôle diligent.

CONCLUSION

- **Les préoccupations en matière de gouvernance** ont fait l'objet d'une discussion approfondie avec la direction de RBA.
- Le rapport risque/rendement du scénario « RBA + IAA » a été estimé comme **supérieur** à celui du scénario « RBA seule ».
- Nous avons voté **POUR** la **fusion contestée**, EN ACCORD avec la direction, et CONTRE la recommandation de Glass Lewis.
- **Résultats du vote : 53,9 % POUR**

ACTIONS CANADIENNES — EXEMPLE D'ENGAGEMENT : TC ENERGY INCORPORATED

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec l'équipe responsable des **relations avec les Autochtones** au sujet de la controverse identifiée par MSCI, alléguant une violation des droits autochtones lors de la construction du pipeline Coastal GasLink sur le territoire wet'suwet'en.
- **Les manifestants** sont principalement des opposants aux projets de pipeline et ont participé à des activités illégales et illicites, entraînant la destruction d'un grand nombre d'équipements; la responsabilité de TC Energy de maintenir un environnement de travail sûr et sécurisé a donné lieu à une surveillance de la zone.
- **Relations avec les Autochtones** : TC Energy entretient des relations avec 20 communautés autochtones le long du tracé du pipeline, et des accords ont été conclus avec le soutien total des 20 groupes.
- **Participation des Autochtones aux projets** : 17 groupes ont choisi un contrat d'options sur actions afin de devenir éventuellement propriétaires; TC Energy est consciente de la valeur de la participation des Autochtones.
- **Ententes avec les Autochtones** : Ces ententes comportent diverses catégories, notamment des revenus permanents, certains paiements d'étape, des possibilités de contrats de travail (camps médicaux, défrichement, services désignés) et une surveillance environnementale, qui peuvent bénéficier aux communautés autochtones.
- **Point de vue de Beutel Goodman** : À notre avis, TC Energy gère le risque de perturbations futures en entretenant des relations avec les communautés et grâce à la participation des Autochtones aux projets.

Engagements prioritaires de BG	Évaluation des facteurs ESG par BG	
	Positifs	Négatifs
	E Cibles d'émissions de GES à court et à long terme	Aucune cible pour les émissions du champ d'application 3. Les cibles ne sont pas fondées sur la science
	S Accent sur la diversité, l'inclusion et l'appartenance des employés	MSCI a identifié une controverse alléguant des violations des droits des Autochtones
	G Le conseil d'administration dispose d'une majorité indépendante	Administrateur potentiellement surchargé

Source : Beutel Goodman.

Le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées.

ACTIONS AMÉRICAINES — EXEMPLE D'ENGAGEMENT : FLOWSERVE CORPORATION

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté des questions de durabilité avec le **chef de la direction**.
- **Cibles de réduction des émissions** : Pas de cible de carboneutralité, mais Flowserve a effectué une évaluation de l'importance relative et a mis en place des systèmes logiciels pour mesurer ses émissions et se conformer à la cible actuelle de réduction de l'intensité carbonique jusqu'en 2030.
- **Émissions du champ d'application 3** : L'entreprise améliore sa compréhension des émissions du champ d'application 3, y compris en examinant l'initiative SBTi, avant de s'engager à atteindre une cible; les discussions et les relations avec les fournisseurs seront essentielles.
- **Composition du conseil / DEI** : Le conseil d'administration s'est considérablement renouvelé au cours des cinq dernières années; l'arrivée récente d'un nouveau membre a permis de porter la représentation féminine au conseil à 4 sur 11.
- **Transition énergétique des clients** : Les clients lancent des programmes de décarbonation des actifs à l'aide de l'hydrogène et de technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC). Flowserve peut aider à faire évoluer les projets du prototype à la production.
- **Point de vue de Beutel Goodman** : Nous sommes encouragés par la stratégie 3D de Flowserve, qui crée des opportunités pour aider les grands clients à décarboner les actifs existants et les petites entreprises à opter pour des technologies plus propres, ainsi que pour utiliser la plateforme connectée Red Raven de Flowserve afin de créer des gains d'efficacité pour les clients.

Engagements prioritaires de BG	Évaluation des facteurs ESG par BG	
	Positifs	Négatifs
	E	Objectif de réduire de 40 % l'intensité des émissions carboniques des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030
	S	La représentation des femmes au sein du conseil d'administration est >30 %
• Répartition des capitaux • Rémunération des dirigeants • Composition du conseil d'administration et diversité du conseil d'administration • Alignement sur les cadres de reddition de comptes • Rémunération des dirigeants liée aux cibles ESG • Cibles de carboneutralité	G	Divulgaration insuffisante des objectifs de performance du régime d'intéressement à court terme et du régime d'intéressement à long terme

Source : Beutel Goodman.

Le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées.

ACTIONS INTERNATIONALES — EXEMPLE D'ENGAGEMENT : UNILEVER PLC

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec le **vice-président, Développement durable**, au sujet de la controverse identifiée par MSCI, alléguant la contribution d'Unilever à la pollution plastique mondiale, ainsi que de l'échec du vote consultatif sur la rémunération.
- **Efforts en matière de développement durable** : Le nouveau chef de la direction d'Unilever entend favoriser la responsabilisation et les progrès de l'entreprise en matière de développement durable, en commençant par quatre piliers ESG clés : le climat, la nature, les matières plastiques et les moyens de subsistance. Ces piliers ont été intégrés au régime d'unités d'action liées à la performance des dirigeants (indice de progrès en matière de développement durable).
- **Déchets plastiques** : L'échéance actuelle pour l'atteinte de l'objectif de l'entreprise en matière de plastique est fixée à 2025; à cette date, Unilever fixera ses objectifs pour les années à venir. L'entreprise est membre du Business Coalition for a Global Plastics Treaty et continue de faire des progrès en matière de pollution plastique, guidée par le mantra « Less plastic, Better plastic, No plastic » (moins de plastique, meilleur plastique, aucun plastique).
- **Plan d'action pour la transition climatique** : Unilever présentera son plan d'action actualisé pour la transition climatique lors de l'assemblée générale annuelle de 2024.
- **Échec du vote consultatif 2023 sur la rémunération** : Nous avons voté contre les propositions 2022 et 2023; le conseil a tenu deux séries de consultations avec les actionnaires et a annoncé son intention de geler le salaire du chef de la direction pendant deux ans.
- **Modifications apportées au plan de rémunération (prime annuelle)** : Suppression de l'indicateur d'acquisition de clients dans la rémunération des dirigeants, remplacé par la croissance du chiffre d'affaires sous-jacent. En outre, la rémunération est liée à la marge d'exploitation sous-jacente et au flux de trésorerie disponible.
- **Point de vue de Beutel Goodman** : Nous sommes encouragés par l'engagement d'Unilever auprès des actionnaires et par la réponse du conseil d'administration à l'échec du vote sur la rémunération, ainsi que par les efforts recentrés et ciblés de l'entreprise en matière de développement durable.

Engagements prioritaires de BG	Évaluation des facteurs ESG par BG		
		Positive	Negative
	E	Cible SBTi à court terme : Éliminer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030	Utilisation importante de matières plastiques
	S	Unilever est impliquée dans les ODD depuis le tout début	Allégations de travail forcé dans la chaîne de valeur en Malaisie
	G	Conseil d'administration diversifié du point de vue ethnique et du point de vue du genre	Stratégie de répartition des capitaux et de croissance après l'échec de l'offre d'achat de GSK; échec de la proposition de rapport sur la rémunération 2023

Source : Beutel Goodman.

Le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées.

TITRES À REVENU FIXE — EXEMPLE D'ENGAGEMENT : ENBRIDGE INC.

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

- Nous avons discuté avec le **trésorier** au sujet des relations d'Enbridge avec les Autochtones, de la succession du chef de la direction, de la santé et de la sécurité et des possibilités de transition énergétique.
- **Relations avec les Autochtones** : Enbridge a publié son premier plan d'action pour la réconciliation avec les Autochtones en septembre 2022. Ce plan s'inscrit dans l'engagement d'Enbridge en faveur de la réconciliation dans les communautés où nous vivons et travaillons.
- **Gouvernance** : Changement de chef de la direction; le président du conseil a remplacé le directeur général sortant.
- **Finances durables** : Cadre d'OLD et opportunité pour des obligations sociales.
- **Sécurité** : Deux décès en 2022.
- **Cibles de réduction des émissions** : Envisager une vérification par la Science Based Targets initiative (SBTi).
- **Possibilités de transition énergétique** : Mélange d'hydrogène, gaz naturel renouvelable, captage et stockage du carbone, énergies renouvelables, GNL sur la côte américaine du Golfe du Mexique.
- **Émissions du champ d'application 3** : Il est difficile de définir les émissions du champ d'application 3 pour les activités du secteur intermédiaire.

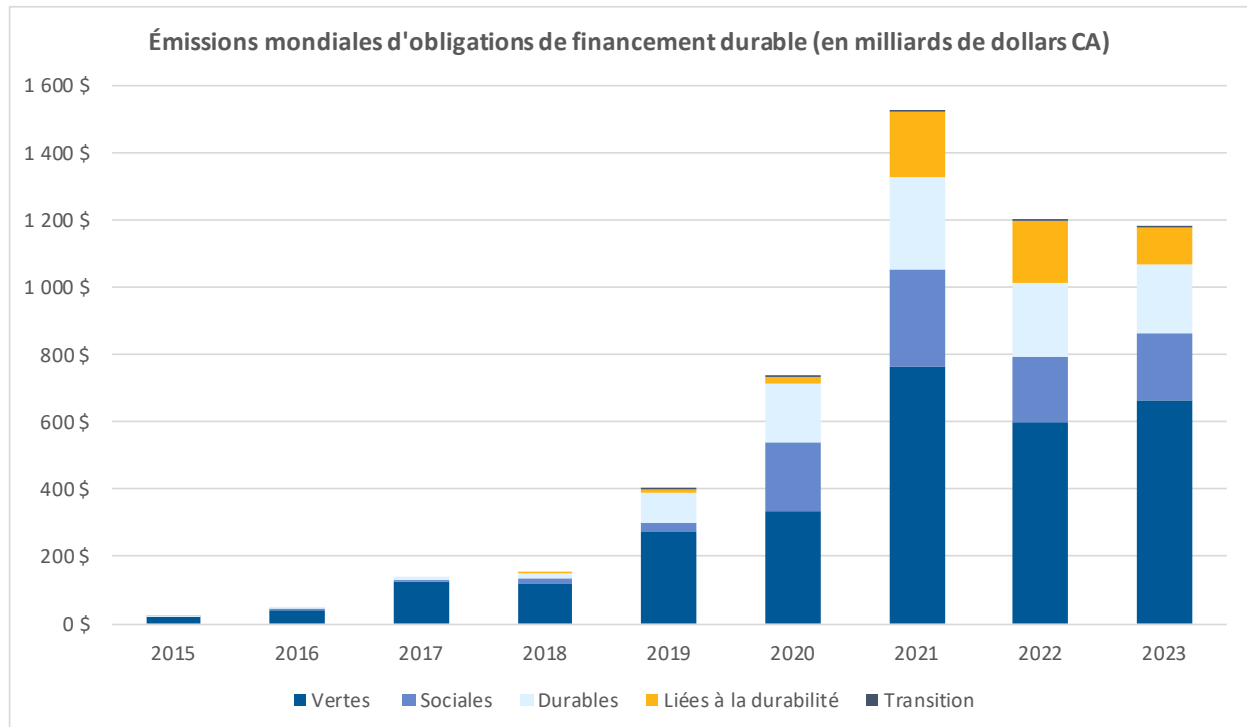
Engagements prioritaires de BG	Évaluation des facteurs ESG par BG		
		Positive	Negative
	E	Engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires	Cibles non vérifiées par SBTi
	S	Changement de stratégie dans les interactions avec les populations autochtones	Sentiment négatif à l'égard de l'entreprise en raison de ses relations passées avec les Premières Nations
	G	Forte indépendance du conseil d'administration; facteurs ESG liés au programme incitatif à court terme	Importants votes contre les administrateurs

Source : Beutel Goodman.

Le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées.



TITRES À REVENU FIXE - BILAN DES FINANCEMENTS DURABLES EN 2023



Source : Bloomberg LLP : Bloomberg LLP, au 31 décembre 2023.

Les émissions d'obligations de financement durable (vertes, sociales, durables, liées à la durabilité et de transition) ont diminué en 2023 d'environ 2 % par rapport à 2022, marquant ainsi la deuxième année consécutive de baisse des émissions d'obligations labellisées. Plusieurs raisons expliquent cette baisse. À l'échelle mondiale, elle s'explique par la hausse des taux d'intérêt et les périodes de volatilité des marchés, qui ont réduit les possibilités de nouvelles émissions dans tous les titres à revenu fixe. C'est dans le secteur des obligations de sociétés à rendement élevé, source importante de financement durable pour les entreprises, que la diminution des nouvelles émissions a été la plus marquée. Propres au marché du financement durable, l'incertitude réglementaire et le risque réputationnel ont probablement également contribué à la baisse des émissions. On a assisté à un affaiblissement des primes vertes, voire à leur disparition, ce qui a pu inciter certains émetteurs à se tenir à l'écart. En outre, les fonds durables mondiaux ont connu leur première année de sorties nettes depuis que Morningstar a commencé à suivre les données, ce qui a probablement réduit une partie de la demande de financement durable.¹

En 2023, 1,18 billion de dollars d'obligations de financement durable ont été émis à l'échelle mondiale. Les obligations vertes constituent toujours la majorité des émissions, soit 56 %, suivies des obligations durables et sociales (17 % chacun), puis des obligations liées à la durabilité (9 %). Les obligations de transition continuent de représenter une modeste portion du marché à 0,4 %.

L'émission d'obligations liées à la durabilité a connu une nette diminution pour la deuxième année consécutive (de 39 % par rapport à l'année précédente). Cette baisse s'explique principalement par les difficultés de croissance du secteur. Des cadres mal conçus pour les obligations liées à la durabilité ont mis en évidence des cas d'écoblanchiment, de sorte que certaines entreprises sont réticentes à utiliser cette structure. En 2024, l'accent sera mis sur le géant italien de l'énergie, Enel SpA,

¹<https://www.morningstar.com/lp/global-esg-flows>

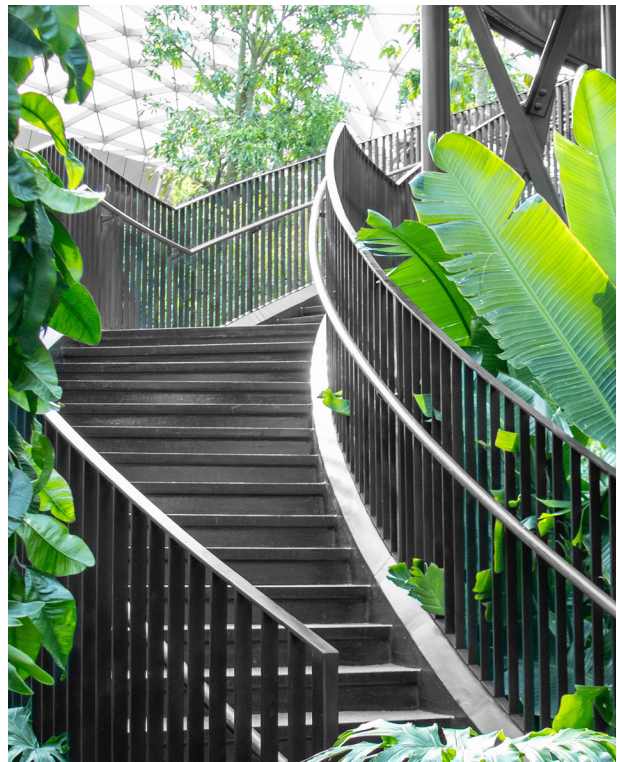
plus grand émetteur mondial d'OLD avec un encours d'environ 35,1 milliards de dollars. L'entreprise est confrontée à un test important pour l'indicateur clé de performance (ICP) de certaines de ses OLD : l'intensité des émissions du champ d'application 1 de l'entreprise doit être de 148 gCO₂/kWh ou moins au 31 décembre 2023. En raison de changements dans la politique énergétique européenne qui ont retardé l'élimination progressive des centrales au charbon, il est fort possible qu'Enel ne parvienne pas à atteindre ses cibles pour 2023, ce qui l'obligerait à ajouter 25 points de base au taux du coupon de ces obligations. Avec cet ICP et cette date de constatation des résultats, Enel a neuf OLD en circulation pour un total de 6,5 milliards d'euros et 3,25 milliards de dollars américains.

Les émetteurs gouvernementaux (agences gouvernementales et supranationales) ont représenté 49 % des émissions de financement durable, suivis des émissions de sociétés (41 %), des émissions souveraines (6 %) et les émissions titrisées (4 %). Les principaux émetteurs souverains étaient la France, la Chine, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Japon.

Au Canada, 38 émissions de financement durable ont été répertoriées au cours de l'année, pour un total de 17,7 milliards de dollars, dont 50 % d'obligations vertes, 28 % d'OLD et 22 % d'obligations durables. Les émissions d'obligations vertes restent dominées par les secteurs intermédiaires (c'est-à-dire l'infrastructure énergétique) et des services financiers du côté des entreprises, et par les régimes de retraite et les municipalités du côté des gouvernements. Enbridge Inc., Telus Corporation et Tamarack Valley Energy Ltd. ont été les seuls émetteurs canadiens d'OLD. Fait à noter, Hydro One a émis des obligations totalisant 1,05 milliard de dollars en vertu de son nouveau cadre de financement durable, devenant ainsi la première entreprise canadienne de services publics à émettre des obligations labellisées. Le volet vert de ce cadre est axé sur des projets d'écologisation

du réseau de distribution et de transport d'énergie électrique, de conversion de la flotte d'une entreprise aux véhicules électriques (VE), d'efficacité énergétique et de conservation de la biodiversité. Le volet social du cadre consiste à s'approvisionner auprès d'entreprises autochtones et à raccorder les communautés éloignées au réseau. En novembre, le gouvernement du Canada a mis à jour son Cadre des obligations vertes pour inclure l'énergie nucléaire comme dépense écologique admissible. Le gouvernement a également reçu un avis indépendant sur le cadre modifié de la part de Sustainalytics.

Aux États-Unis, 79 émissions de financement durable ont été réalisées au cours de l'exercice, pour un total de 52,1 milliards de dollars, dont 84 % d'obligations vertes, 9 % d'OLD, 6 % d'obligations durables et 1 % d'obligations sociales. Les émissions d'entreprises ont été dominées par les secteurs de l'industrie, des services publics et des finances. Au cours de l'exercice, les principaux émetteurs ont été Rivian Automotive, JP Morgan Chase, New York State Electric and Gas et Hyundai Capital America.



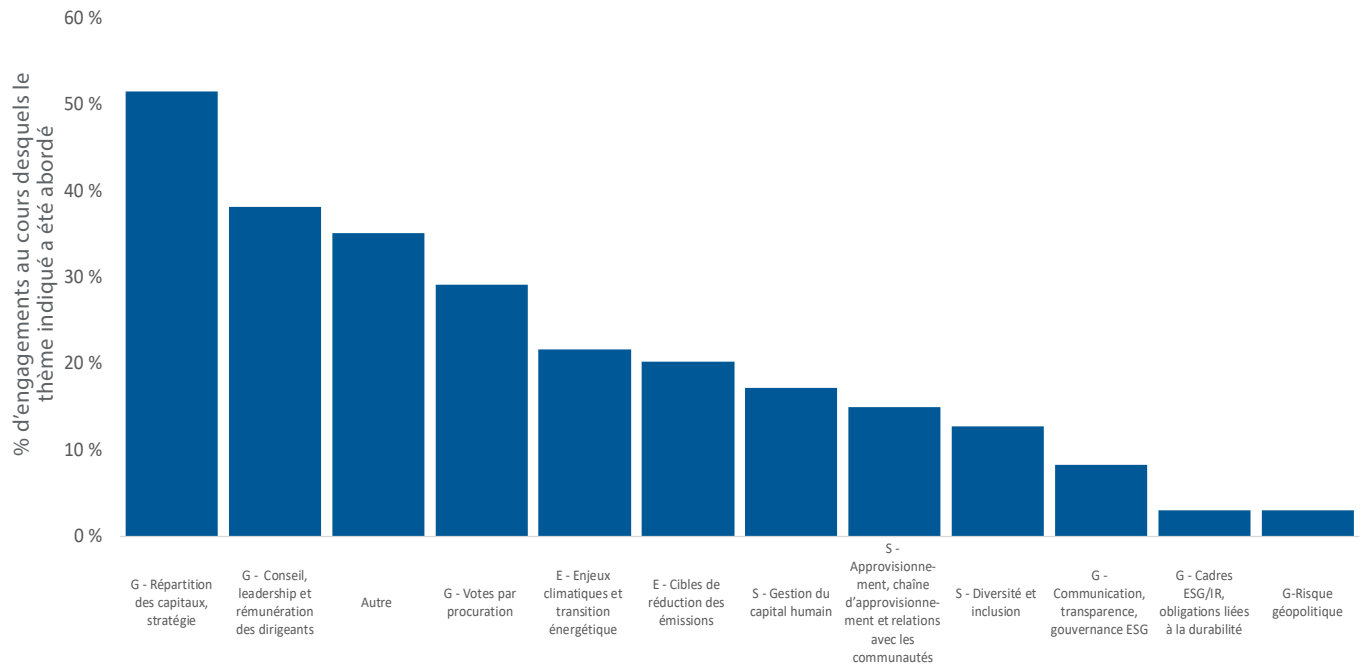
ANNEXE A. ACTIONS CANADIENNES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Aucun vote	Total
Totaux	818	33	0	851
Audit/Finances	66	0	0	66
Concernant le conseil d'administration	648	22	0	670
Gestion du capital	1	0	0	1
Modifications des statuts	6	0	0	6
Rémunération	60	7	0	67
Fusions et acquisitions	2	0	0	2
Administration des réunions	1	1	0	2
Autres	2	0	0	2
Propositions d'actionnaires : rémunération	3	0	0	3
Propositions d'actionnaires : environnement	18	0	0	18
Propositions d'actionnaires : gouvernance	3	0	0	3
Propositions d'actionnaires : facteurs sociaux	8	3	0	11

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

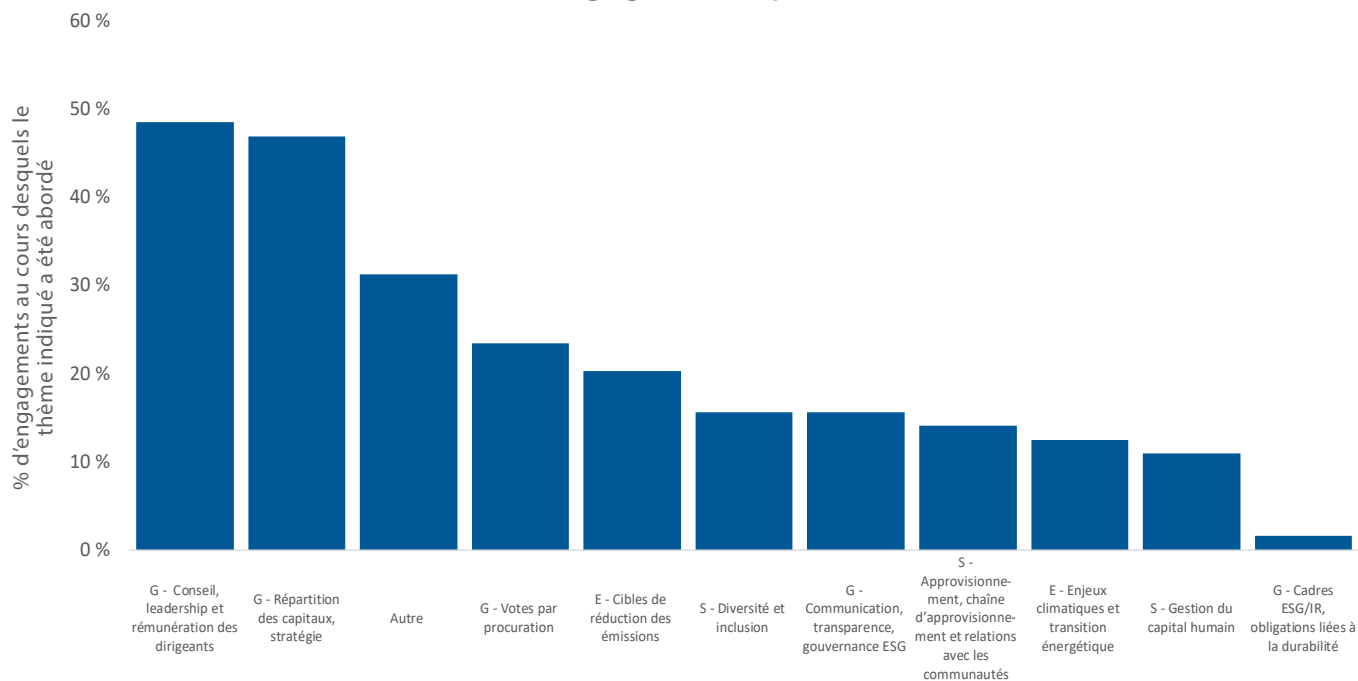


STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Aucun vote	Total
Totaux	390	18	0	408
Audit/Finances	32	0	0	32
Concernant le conseil d'administration	263	11	0	274
Modifications des statuts	2	1	0	3
Rémunération	65	3	0	68
Propositions d'actionnaires : rémunération	5	0	0	5
Propositions d'actionnaires : environnement	4	0	0	4
Propositions d'actionnaires : gouvernance	6	3	0	9
Propositions d'actionnaires : divers	1	0	0	1
Propositions d'actionnaires : facteurs sociaux	12	0	0	12

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

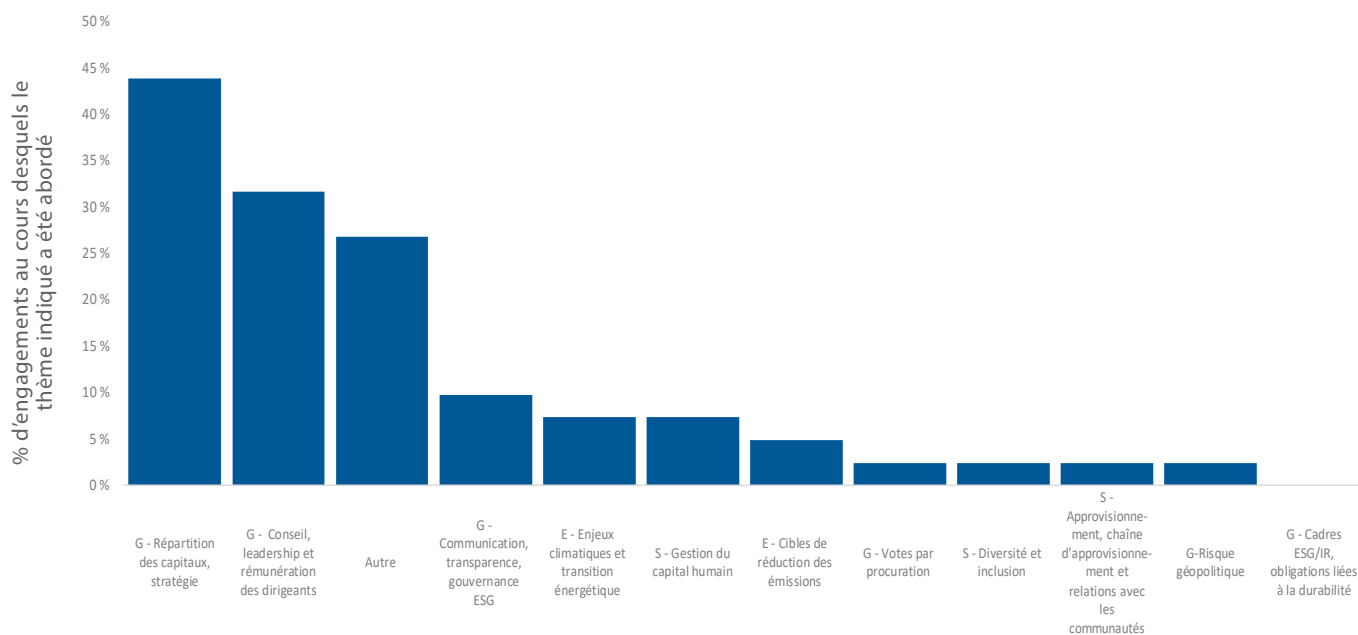


STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Aucun vote	Total
Totaux	450	16	45	511
Audit/Finances	69	0	7	76
Concernant le conseil d'administration	229	9	10	248
Gestion du capital	53	4	5	62
Modifications des statuts	25	0	3	28
Rémunération	49	2	13	64
Fusions et acquisitions	2	0	0	2
Administration des réunions	15	0	7	22
Autres	6	1	0	7
Propositions d'actionnaires : gouvernance	1	0	0	1
Propositions d'actionnaires : facteurs sociaux	1	0	0	1

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

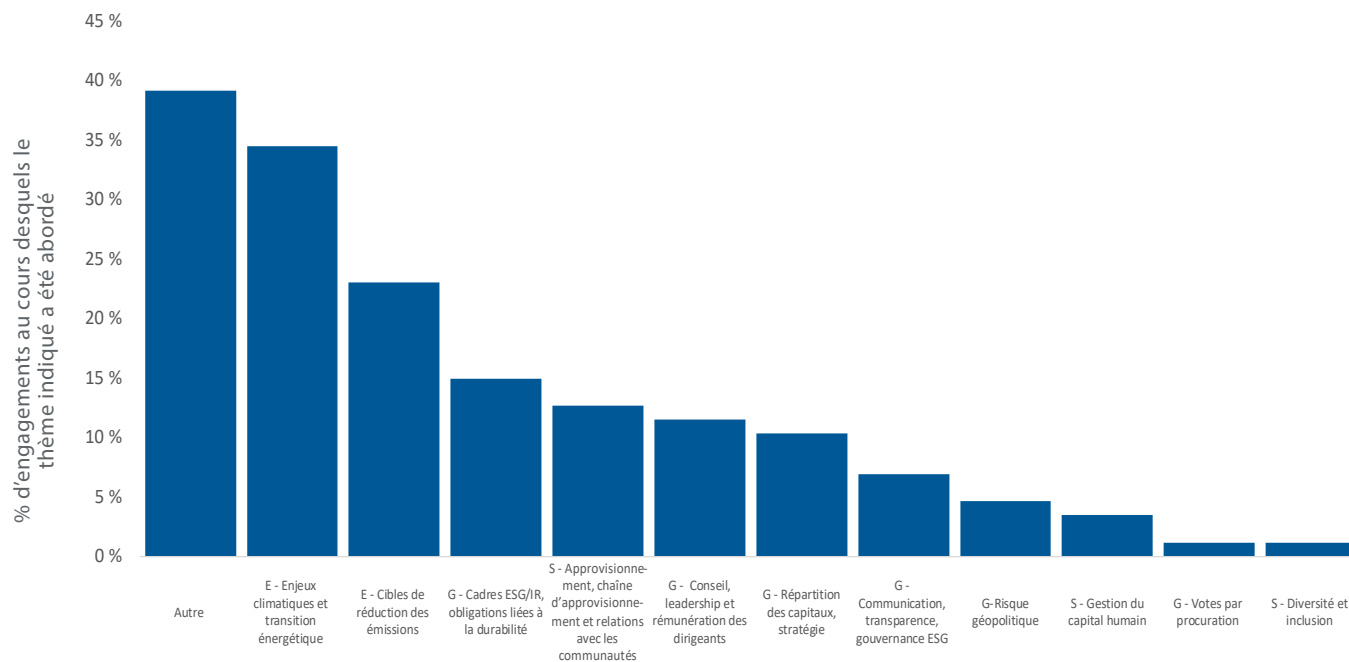


STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Aucun

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème





ANNEXE E. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE²

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Fondée en 1967, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée (Beutel Goodman) est une société canadienne privée et indépendante de gestion de placements. Nous avons à cœur de générer des rendements supérieurs à long terme pour nos clients institutionnels, privés fortunés et particuliers, et de les aider à atteindre leurs objectifs de placement. Notre philosophie de placement fondamentale, ascendante et axée sur la valeur s'appuie sur un processus de recherche exclusif et très discipliné; elle vise la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte.

Le présent énoncé de politique d'investissement responsable documente notre engagement à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à notre analyse des placements, parallèlement à notre évaluation de leur rendement financier et de leurs perspectives de croissance. Il confirme également notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises, par les votes par procuration et par la collaboration dans le cadre de notre diligence raisonnable et de notre surveillance continue des placements ainsi que de notre soutien de leur rendement financier et de leur valeur à long terme. Cet énoncé de politique s'applique à l'ensemble de nos actifs sous gestion, y compris les actifs en actions et les actifs à revenu fixe.

Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer pour nos clients un rendement ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Nous gardons le cap sur notre objectif en détenant des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés ayant des pratiques ESG robustes affichent souvent les mêmes fondamentaux solides que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse. Nous intégrons les

facteurs ESG dans notre analyse d'une entreprise et de son potentiel de rendement, sans pour autant leur accorder plus d'importance qu'aux autres facteurs que nous évaluons.

Beutel Goodman a la responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt supérieur de ses clients. Nous estimons qu'il est essentiel de veiller à la bonne intendance du capital et nous comptons investir dans les entreprises dans lesquelles nous pensons pouvoir générer de la valeur. Par conséquent, dans notre évaluation de la viabilité à long terme d'un placement, nous considérons les questions ESG non seulement comme de potentiels sujets de préoccupation, mais également comme des occasions. Notre processus d'investissement repose depuis longtemps sur des principes fondamentaux axés sur un horizon d'investissement à plus long terme (de trois à cinq ans) et centrés sur la durabilité des flux de trésorerie. De ce fait, les facteurs de risque ESG significatifs sont intégrés depuis plusieurs années dans nos processus d'investissement.

INITIATIVES DE COLLABORATION

En 2019, Beutel Goodman a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. En tant que signataires, nous nous engageons à suivre les six principes directeurs et à les intégrer dans notre processus d'investissement. Cet engagement se traduit par une intégration active des questions ESG, une communication de l'information et une mise en œuvre appropriées, ainsi qu'une volonté d'améliorer nos activités par la publication d'informations exactes.

En 2021, Beutel Goodman s'est joint au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière pour traiter les risques systémiques que les changements climatiques font peser sur le système financier mondial. Nous encourageons par conséquent toutes

²Au 31 décembre 2023.

les entreprises dans lesquelles nous investissons à fournir des informations sur les risques climatiques conformément au cadre du GIFCC.

Beutel Goodman participe à plusieurs autres initiatives de collaboration et continuera de s'engager auprès des entreprises et d'améliorer ses pratiques de participation active pour soutenir le rendement financier et la valeur à long terme de tous ses placements.

DÉFINITION DES FACTEURS ESG

L'intégration des facteurs ESG, qui est déployée dans l'ensemble de nos placements en actions et en titres à revenu fixe, est guidée par notre expérience collective. Notre analyse se concentre sur les facteurs ESG importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur future de nos placements.

Notre méthodologie de recherche rigoureuse comprend une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux visant à repérer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Selon nous, les facteurs ESG font partie des risques et des occasions d'importance associés à la durabilité à long terme des investissements. Nous recherchons des entreprises dotées d'une bonne gouvernance et examinons attentivement, dans le cadre de notre processus de recherche, toute controverse environnementale ou sociale susceptible d'avoir un impact important sur l'évaluation d'une entreprise.

Même si certains facteurs ESG importants s'étendent à l'ensemble de nos investissements, notre analyse tient compte des divers degrés d'exposition des émetteurs aux principaux risques ESG selon le secteur d'activité et le pays.

Les thèmes ESG d'importance intégrés dans notre recherche comprennent, notamment :

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX



- Déchets
- Pollution
- Changements climatiques et émissions de GES
- Épuisement des ressources et déforestation

FACTEURS SOCIAUX



- Conditions de travail
- Relations avec les employés
- Chaînes d'approvisionnement durable
- Droits de la personne

FACTEURS DE GOUVERNANCE



- Stratégie de l'entreprise
- Rémunération des dirigeants
- Efficacité du conseil d'administration et diversité
- Planification de la relève

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance : communication, transparence, reddition de comptes et surveillance



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris aux risques politiques et juridiques, aux risques technologiques, aux risques de marché et aux risques de réputation. Nous pensons donc que la prise en considération des risques climatiques fait partie du processus d'évaluation des résultats financiers et des perspectives d'un placement, et cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients. C'est pourquoi nous avons suivi les recommandations du GIFCC.

Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, le traité mondial sur le climat visant à limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, à un maximum de 1,5°C. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050.

Les responsabilités en matière d'ESG attribuées à chaque échelon de Beutel Goodman comprennent spécifiquement l'incorporation des changements climatiques parmi les facteurs ESG prépondérants dans le processus de recherche et d'évaluation. Cela s'applique aussi à notre approche de participation active par notre engagement et le vote par procuration, qui fait partie de la diligence raisonnable et du suivi continu que nous mettons en œuvre afin de soutenir le rendement financier et la valeur à long terme. Dans ce contexte, nous évaluons les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises émettrices d'un taux élevé de GES ou fortement exposées aux répercussions physiques des changements climatiques, ainsi que les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à l'atteinte des cibles climatiques tout en soutenant leur viabilité et leur valeur financière à long terme.

Nous nous engageons à poursuivre le développement de notre stratégie pour cet aspect des pratiques ESG.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LE PROCESSUS DE PLACEMENT

Beutel Goodman intègre formellement les principes ESG dans l'ensemble de son processus de placement, de l'étape de la sélection à celles de la surveillance et de l'engagement ultérieur auprès des actifs détenus dans nos portefeuilles. Cette démarche est en phase avec notre processus discipliné de placement qui nous permet de nous assurer que les critères ESG les plus pertinents sont gérés de manière continue et diligente tant par Beutel Goodman que par les entreprises dans lesquelles elle investit afin de réduire le risque au minimum et de maximiser la valeur.



RECHERCHE DILIGENTE

Les facteurs ESG sont pleinement intégrés à notre processus et à notre évaluation des entreprises, et ils sont considérés comme pouvant avoir une incidence importante sur le rendement financier. Dans la mesure où la gouvernance est l'un des éléments fondamentaux de la valeur d'une entreprise, nous mettons tout en œuvre pour repérer, dans le cadre de notre processus de recherche, des entreprises dotées d'un conseil d'administration et d'une équipe de direction dont les décisions concordent avec les intérêts des actionnaires et la création de valeur à long terme pour ces derniers. Nous nous considérons comme de véritables partenaires des sociétés dans lesquelles nous investissons. À ce titre, nous abordons notre participation dans ces entreprises par une collaboration de tous les instants à la création de valeur durable à long terme sur le plan financier.

Les données ESG sont issues de la recherche interne, des tiers fournisseurs de données ESG et de nos rencontres avec la direction des entreprises. Nous ne procédons pas au classement ou à la notation des entreprises en ce qui a trait aux facteurs ESG. Nous utilisons de nombreuses données dans le cadre de nos recherches sur les entreprises et de nos décisions de placement, dont des notations externes en matière d'ESG provenant de fournisseurs tiers. Toutefois, nous croyons fermement que nos clients sont mieux servis par un gestionnaire qui, plutôt que de se fier à des fournisseurs tiers de données, effectue ses propres recherches sur les entreprises composant son portefeuille. Chaque analyste ou gestionnaire de portefeuille est responsable de l'évaluation des facteurs ESG des entreprises qu'il surveille et se charge de la diligence raisonnable, des activités d'engagement et du vote par procuration.

En suivant une approche axée sur la valeur ascendante et rigoureuse, chaque rapport de recherche sur les actions et les titres de crédit que nous préparons incorpore des considérations ESG dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation. Les considérations ESG n'ont pas plus de poids que les autres facteurs que nous évaluons dans nos recherches. Toutefois, si les risques financiers liés aux pratiques ESG d'une entreprise sont très élevés, nous pourrions nous abstenir d'investir dans cette entreprise.

En tant qu'investisseurs axés sur la valeur, nous allons parfois à contre-courant et investissons à l'occasion dans des entreprises dont les pratiques ESG présentent des faiblesses, mais qui montrent des signes concrets d'amélioration potentielle.

SÉLECTION

Compte tenu du taux de rendement minimal élevé de nos placements, nous tendons à éviter les entreprises présentant des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence importante sur les évaluations.

Conformément au processus d'investissement qu'elle utilise depuis longtemps, Beutel Goodman n'effectue aucun placement lorsque des facteurs ESG ou d'autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur d'une entreprise en particulier.

Si notre analyse indique qu'une entreprise ne respecte pas ses politiques publiées, si des enjeux ESG sont importants et n'ont pas été pris en compte ou que la divulgation en matière d'ESG n'est pas adéquate, nous inciterons l'entreprise en question à opérer des changements positifs en ce sens. Nous sommes toutefois conscients que certains de nos clients exigent une approche avec des restrictions, que nous mettons en œuvre de façon discrétionnaire, en nous appuyant d'abord et avant tout sur nos recherches en matière d'ESG et nos pratiques de participation active.

PARTICIPATION ACTIVE

Beutel Goodman privilégie une approche axée sur l'intégration d'une gouvernance diligente et susceptible de provoquer des changements positifs dans la valeur à long terme de nos placements, et ce, en participant aux discussions.

L'exercice de nos droits de vote, ainsi que notre engagement constant et nos activités de collaboration auprès des entreprises détenues dans nos portefeuilles constituent les fondements de nos pratiques de participation active et soutiennent notre objectif qui est d'assurer la viabilité financière à long terme de nos placements. Il s'agit de points de contact importants et les perspectives acquises grâce à



cet engagement sont sans cesse intégrées à nos analyses des sociétés, à nos évaluations et à nos décisions de placement.

Selon nous, l'engagement, le vote par procuration et les initiatives de collaboration sont des mécanismes efficaces d'atténuation des risques, d'augmentation des rendements et d'accroissement de la valeur pour les actionnaires. Nous prôtons depuis longtemps

une gouvernance d'entreprise saine qui, de notre point de vue, constitue le fondement d'une gestion responsable des pratiques environnementales et sociales de toute entreprise. Nous sommes convaincus que la valeur de l'engagement, dans le traitement des risques systémiques à long terme, a une incidence sur la valeur du portefeuille.

Engagements

Lorsque cela est pertinent pour la valeur à long terme d'une entreprise, nous pensons qu'en tant que propriétaires de ses actions ou détenteur de ses obligations, nous pouvons faire évoluer les questions ESG en engageant le dialogue avec la direction ou les membres du conseil d'administration. Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et des facteurs ESG, ainsi que sur leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous avons une préférence marquée pour les interactions avec le conseil d'administration et la haute direction, même si nous sommes également disposés à rencontrer d'autres hauts dirigeants, y compris des spécialistes ou les chefs des services de l'investissement responsable, de la RSE ou du développement durable.

Nous cherchons à dialoguer avec l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons au moins une fois par an, même si généralement des dialogues ont lieu plusieurs fois par an. Le dialogue est à la fois proactif/ciblé, car nous nous efforçons de comprendre la gestion, par les entreprises, des principales considérations qui sont pertinentes pour leur valeur à long terme, et réactif, car nous communiquons avec elles lorsque des controverses surgissent. Toutes les activités liées à l'engagement sont enregistrées dans un répertoire central et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis font l'objet d'un suivi. Nous rendons compte de nos activités liées à l'engagement à nos clients chaque trimestre et nos rapports sont publiés chaque année sur notre site Web.

Lorsque nous déterminons les entreprises prioritaires à des fins d'engagement proactif/ciblé, nous tenons compte de l'importance de nos placements, des facteurs ESG précis auxquels nous accordons une attention particulière dans nos processus de recherche et d'évaluation (par exemple, l'association de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des indicateurs ESG, la stratégie de répartition des capitaux ou les répercussions des changements climatiques), des notations externes en matière d'ESG, de la qualité de l'information fournie, de la qualité du crédit et des différences dans l'exposition aux risques découlant des enjeux ESG sur des marchés et des secteurs particuliers. La prise en compte des facteurs ESG d'une entreprise s'inscrit dans la recherche du rendement financier et ces facteurs n'ont pas plus de poids que les autres facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'entreprise.

Nous procédons à la surveillance régulière de nos placements afin de repérer les incidents ou les controverses ESG susceptibles de nuire à la valeur à long terme pour les actionnaires et de nécessiter une communication réactive. Si de tels incidents ou controverses se produisent, nous dialoguons avec l'entreprise à de multiples reprises sur une période donnée afin de permettre la mise en œuvre de changements positifs. Si les mesures prises par l'entreprise sont insatisfaisantes, nous n'hésitons pas à manifester notre désaccord à l'aide des votes par procuration. L'échec d'un engagement et les votes par procuration sont des facteurs influents dans toute décision de réduire un placement ou de s'en départir.

L'engagement de nos équipes des titres à revenu fixe s'exerce en étroite coordination avec leurs homologues de l'équipe des actions pour que des pratiques exemplaires soient mises en œuvre à l'échelle de la société. Notre recherche exclusive sur les titres de crédit comporte une analyse détaillée des facteurs ESG, notamment une liste de cibles d'engagement associées à ces facteurs. L'équipe des titres à revenu fixe s'entretient activement avec la direction de l'entreprise sur les enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la

durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise et, en fin de compte, sur sa capacité de remboursement de ses créances, ou alors susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur des obligations. Ces enjeux sont généralement abordés lors des rencontres avec l'entreprise, lesquelles sont partagées entre nos analystes des équipes des actions et des titres à revenu fixe ou nos gestionnaires de portefeuilles, plus particulièrement avec les émetteurs canadiens. Parmi les thèmes récurrents liés à l'engagement, on retrouve la répartition des capitaux et la planification stratégique, la gouvernance, les politiques environnementales, y compris la gestion des risques climatiques, les relations avec les employés et les relations de travail, ainsi que les questions générales de communication, de transparence et de reddition de comptes en lien avec les facteurs ESG.

L'influence des investisseurs en titres à revenu fixe varie tout au long du cycle de vie d'une émission obligataire. Par conséquent, en plus de notre engagement pendant la période de détention des titres, nous engageons également le dialogue avec les émetteurs de titres à revenu fixe à l'étape précédant l'investissement et lors des mises à jour aux investisseurs en lien avec un refinancement. Pour nos placements à revenu fixe émanant d'émetteurs souverains et supranationaux et d'agences (SSA), nous nous adressons aux ministères des Finances des provinces lors des réunions d'évaluation périodique.



Votes par procuration

Nous sommes d'avis que les votes par procuration peuvent favoriser une saine gouvernance d'entreprise et améliorer les politiques environnementales et sociales, ce qui est indispensable à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuilles, nous examinons chaque enjeu visé par une procuration avant d'exercer notre droit de vote. Nous évaluons tous les bulletins de vote, y compris ceux portant sur les pratiques ESG, selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Même si nous sommes abonnés à des services de votes par procuration et que nous prenons en considération les analyses et les recommandations de ce fournisseur de services, nous nous forgeons notre propre opinion et votons en conséquence. Les décisions que nous prenons à l'égard du vote ainsi que les motifs ESG qui les sous-tendent ou encore nos votes contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration sont toujours rendus publics.

L'approche que nous préconisons à l'égard du vote par procuration est présentée dans les [Lignes directrices sur le vote par procuration](#).

Engagement collaboratif

Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des mesures d'engagement et entraîner des répercussions positives pour nos clients. Nous aspirons à participer à des activités d'engagement collaboratif appropriées qui s'arriment à notre philosophie de gestion active et à nos mesures prioritaires en matière d'ESG pour soutenir la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

GOUVERNANCE

Selon nous, une définition claire de nos responsabilités en matière d'ESG améliore la façon dont nous menons nos activités et servons nos clients dans le cadre de notre approche globale de placement :

- Le **comité de gestion** est une autorité décisionnelle essentielle de Beutel Goodman. Il est responsable de notre approche ESG et, à ce titre, il examine et approuve nos politiques en matière d'investissement responsable, nos rapports sur l'investissement responsable et l'information que nous présentons dans le cadre des PRI et du GIFFCC.
- Le **chef de l'investissement responsable** assure la gouvernance de l'investissement responsable et l'application uniforme de cette approche dans l'ensemble de notre société. Ce poste relève du comité de gestion.
- Au niveau de la société, le **vice-président, gestion du risque d'entreprise** assure la gestion des risques ESG en exerçant une surveillance de notre approche, de nos engagements et des exigences de divulgation de l'information et en présentant des rapports périodiques au comité de gestion.
- Le **chef de la conformité** assure le suivi, l'évaluation et la communication des exigences réglementaires en matière de conformité ESG, tout en supervisant la conformité globale du cabinet. Ce poste relève du comité de gestion.
- Les **gestionnaires et les analystes de portefeuille** sont responsables de l'ensemble des décisions relatives aux titres et s'appuient sur le cadre relatif aux facteurs ESG de Beutel Goodman pour leurs processus analytiques et leurs activités d'engagement auprès des entreprises, s'il y a lieu. Ils analysent tous les facteurs importants qui peuvent influencer sur les recommandations en matière de placement. Les activités qui incombent à l'équipe des placements, y compris l'engagement et les votes par procuration, font l'objet de rapports trimestriels au comité de gestion de la société.
- Les **responsables des facteurs ESG, actions et titres à revenu fixe** ont pour mandat de définir les politiques et les procédures ESG, et de mettre en œuvre et de coordonner nos activités d'investissement ESG. De plus, ils doivent envisager de futures initiatives d'investissement responsable.
- Les **analystes ESG** produisent des rapports, gèrent nos sources de données et fournissent un soutien général pour nos activités ESG et celles liées aux changements climatiques.
- Le **groupe de travail ESG**, composé de membres des équipes des actions et des titres à revenu fixe et de représentants de divers canaux de clientèle, se réunit régulièrement pour discuter de questions ESG et de l'investissement responsable, notamment pour proposer et examiner les améliorations à apporter aux politiques et aux processus, et pour envisager de futures initiatives en matière d'investissement responsable.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DE LA POLITIQUE

Le comité de gestion de Beutel Goodman a approuvé le présent énoncé de politique.

Tous les gestionnaires de portefeuilles intégreront les critères ESG dans leur recherche et leur processus de placement, et exerceront une participation active, y compris par l'engagement et les votes par procuration, en conformité avec les dispositions du présent énoncé de politique. Les gestionnaires de portefeuilles sont tenus de fournir au comité de gestion des rapports trimestriels sur la mise en œuvre du présent énoncé de politique.

Tout conflit d'intérêts susceptible de survenir dans le cadre de nos activités liées à l'ESG, y compris l'engagement et les votes par procuration, est régi par notre [Déclaration de principes sur les conflits d'intérêts](#).

Le présent énoncé de politique sera revu chaque année par le comité de gestion.

RAPPORTS ET INFORMATION

Depuis 2021, Beutel Goodman rend compte chaque année des progrès accomplis en matière d'intégration des facteurs ESG et de gestion active au moyen d'un Rapport annuel sur l'investissement responsable exhaustif publié sur le site Web. Depuis le premier trimestre de 2021, nous fournissons à nos clients des rapports trimestriels sur les investissements responsables dans lesquels nous décrivons en détail nos plans.

Des renseignements complémentaires sur nos placements et sur les données de vote par procuration sont également accessibles sur [cette page](#) (en anglais seulement) de notre site Web. Nos rapports sur la transparence dans le cadre des PRI peuvent être consultés sur le [site Web des PRI](#) (en anglais seulement).



INFORMATIONS CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Énoncé sur le risque en matière de durabilité

Beutel Goodman adhère à la définition du risque en matière de durabilité telle qu'énoncée au paragraphe 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 : « un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ». Conformément au paragraphe 3(1) du Règlement, Beutel Goodman prend en considération les risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. Consultez l'énoncé sur les risques en matière de durabilité sur le site Web de Beutel Goodman pour obtenir de plus amples explications sur la manière dont la société intègre les risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement.

ÉNONCÉ SUR LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES

Beutel Goodman prend en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité conformément à l'alinéa 4(1)a) du Règlement (UE) 2019/2088. De plus amples renseignements sur ces principales incidences négatives, sur les politiques de Beutel Goodman pour les identifier et en établir la priorité, ainsi que sur les politiques d'engagement visant à y remédier sont fournis dans l'énoncé sur les principales incidences négatives qui se trouve à la section Divulgations liées à la durabilité de notre [site Web](#). Beutel Goodman surveillera les indicateurs des principales incidences négatives requis et en rendra compte au moment et dans la mesure où les conseillers financiers sont tenus de le faire en vertu de la réglementation pertinente. Beutel Goodman prendra les dispositions nécessaires pour intégrer ces indicateurs au processus de collecte de données.

Le présent rapport a été préparé à titre informatif uniquement. Sa reproduction, diffusion ou publication sont interdites sans l'autorisation préalable par écrit de Beutel, Goodman & Company Ltée (« Beutel Goodman »). Le contenu de ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre tout titre, produit ou service dans tout pays ou territoire. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques, financiers, comptables, fiscaux, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondements à de tels conseils. Ce document ne peut être diffusé dans tout pays ou territoire où une telle diffusion est interdite.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2023. Beutel Goodman a pris des mesures raisonnables pour communiquer des renseignements exacts et fiables et se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ou de cesser la publication de ces renseignements.

La politique d'investissement responsable et l'approche relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de Beutel Goodman sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Nous ne tenons pas compte des facteurs ESG pour obtenir un rendement ESG non financier. Ce rapport fait référence aux activités réalisées au cours de l'année civile 2023 et à notre approche au 31 décembre 2023. Notez également que l'intégration des enjeux ESG et des critères d'investissement responsable à notre processus de recherche fondamentale ne garantit pas des rendements positifs. Les performances passées ne constituent aucune garantie de rendements futurs.

Les MSCI Fund Ratings sont la propriété de MSCI et sont fournis ici à titre d'information uniquement. Certaines informations ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduites avec l'autorisation et sous réserve de l'avis et de la clause de non-responsabilité figurant à l'adresse suivante : <https://www.msci.com/notice-and-disclaimer> ; et des conditions d'utilisation de MSCI Inc. et de MSCI ESG Research LLC à l'adresse suivante : <https://www.msci.com/terms-of-use> et <https://www.msci.com/additional-terms-of-use-msci-esg-research-llc>.

Bien que les fournisseurs d'informations de Beutel Goodman, notamment MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments ou de produits financiers ou d'indices. En outre, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elles ont été informées de la possibilité de tels dommages.

Pour en apprendre davantage sur notre approche à l'égard des facteurs ESG et sur notre politique d'investissement responsable, consultez le site <https://www.beutelgoodman.com/notre-firme/linvestissement-responsable/>.

Certains passages du présent document peuvent contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire » et « estimer », et d'autres expressions prospectives similaires. De plus, toute déclaration portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les prévisions d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs.

Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions économiques, politiques et des marchés, à l'échelle nationale et internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Veuillez examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et évitez de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Beutel Goodman n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.



20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, Toronto (Ontario) M4R 1K8

Sans frais: 1-800-460-4551 | Tel: 416-485-1010 | Fax: 416-485-1799

www.beutelgoodman.com